

## DEMANDE D'UNE VIGNETTE DE STATIONNEMENT POUR CAMIONNETTES

1<sup>ère</sup> demande

Changement de voiture

Date de la demande :  /  /

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

Si changement d'une vignette :

ancienne remise

### DEMANDEUR-RÉSIDENT :

Nom et prénom :

N° et rue :

Code postal et localité :

N° de téléphone / GSM :

### DEMANDE UNE VIGNETTE DE STATIONNEMENT POUR LA CAMIONNETTE SUIVANTE :

Plaque d'immatriculation (L) :

Marque et type du véhicule :

Photocopie de la carte grise est obligatoire.

Schiffflange, le  /  /

Les données récoltées dans ce formulaire sont nécessaires aux traitements de vos dossiers par les services de l'Administration communale, et le cas échéant par ses sous-traitants. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'aux délais d'archivage légaux applicables. En cas de questions au sujet du traitement des données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse [dpo@schiffflange.lu](mailto:dpo@schiffflange.lu)

\_\_\_\_\_  
(Signature du demandeur)

### À REMPLIR PAR LE PROPRIÉTAIRE DU VEHICULE (VAUT ATTESTATION DE MISE À DISPOSITION DU DEMANDEUR)

Nom de la société :

N° et rue :

Code postal et localité :

Schiffflange, le  /  /

\_\_\_\_\_  
(Signature et cachet)

## CONDITIONS ET DISPOSITIONS CONCERNANT L'OBTENTION D'UNE VIGNETTE DE STATIONNEMENT POUR CAMIONNETTES

### Bénéficiaires de la vignette :

Les résidents de la commune de Schifflange étant propriétaire d'une camionnette ou auxquels une camionnette est mise à disposition par l'employeur.

Il pourra être établi une seule vignette par camionnette par ménage à raison d'un véhicule au plus par vignette. Le véhicule doit être immatriculé au Luxembourg.

### Pièces à produire :

- La présente demande dûment remplie
- Copie de la carte grise ou jaune
- Le cas échéant : une copie du contrat de location

La vignette donne droit au bénéficiaire de stationner sa camionnette sur le parking désigné à cet effet situé derrière le terrain de football dans la rue Denis Netgen.

La vignette est émise à titre gratuit.